

Rue Notre-Dame 9
5000 Namur
Fax : 081/ 230.945
Site: www.ps-pw.be

Déclaration d'intérêt régional de Monsieur le Député Philippe Courard sur le projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales

Résumé

En mai dernier, à la faveur d'une quatrième session de travail, l'ONU a établi un nouveau document de travail relatif aux droits paysans. Cette initiative doit être connue, reconnue et soutenue pour défendre les droits des agriculteurs à travers le monde.

A l'initiative de la Via Campesina, les Nations Unies travaillent depuis près de 10 ans à l'élaboration d'une déclaration des droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.

Après 4 sessions de travail, le texte élaboré par le Groupe de travail et présenté par Madame Nardi Suxo, ambassadrice de Bolivie et Présidente-Rapporteuse, a mis en lumière l'avancée des négociations et souligné la nécessité d'une 5ème session pour affiner le contenu. Si cette 5ème session est indispensable, il faut également que ce travail soit mis en lumière.

Dans tous les pays du monde, nos paysans sont menacés, la situation n'est pas plus belle en Europe qu'elle ne l'est en Afrique ou en Asie. Les problèmes d'accès à la terre, de confiscation du vivant sont les mêmes.

Il convient également que ce travail de rédaction se fasse en toute transparence. A ce sujet, les enjeux sous-tendus par ce texte sont trop grands pour que quelques technocrates et lobbyistes définissent la position européenne. Celle-ci doit être élaborée par les Etats membres et les organisations représentant les agriculteurs.

A l'instar de ce qu'elle a fait pour le CETA, la Wallonie peut aussi mener un combat pour garantir et préserver les droits des agriculteurs à travers le monde.